



FAMILLE

L'UDAF 01 en chiffres*

- 65 associations membres, de tous secteurs de l'Ain, réunissant 11 276 adhérents
- 27 administrateurs
- 42 représentants familiaux, dans 102 instances et organismes (logement, santé, éducation...)
- 256 délégués dans les CCAS (centres communaux d'action sociale)

* au 31/11/18.

Contact : UDAF de l'Ain
12 bis, rue de la Liberté
BP 30160
01004 BOURG EN BRESSE
CEDEX
Tél. 04 74 32 11 40
www.udaf01.fr
udaf01@udaf01.fr



Les associations veulent du concret.

Dynamiser le développement associatif s'inscrit dans les priorités de l'UDAF de l'Ain, présidée par Michèle Jaillet (à droite), et dans les missions de Catherine Michon, directrice.



AU SERVICE DES ASSOCIATIONS, PETITES OU GRANDES

L'UDAF prend soin de sa famille

Cadre de vie, santé, éducation... L'UDAF renforce son soutien aux associations développant des actions pour les familles, dans tous les domaines.

PAR ANNICK PUVILLAND

« **T**out enfant a droit à prétendre à un environnement épanouissant », rappelle **Michèle Jaillet**, présidente de l'UDAF de l'Ain. Agir pour les familles, défendre leurs intérêts matériels et moraux, sont au cœur de l'action de l'Union départementale. Siégeant au sein de plus d'une centaine d'organismes et instances départementales et communales (bailleurs sociaux, Caf, CCAS, centres hospitaliers, comité de l'enseignement, commission de surendettement...), l'UDAF les représente auprès des pouvoirs publics. « Mon objectif est celui des administrateurs que je tiens à remercier, qui sont vraiment partie prenante de l'évolution de l'Union, ont toujours été qu'elle soit un partenaire connu et reconnu, complémentaire des autres, vis-à-vis des politiques et des financeurs. » Agir pour les familles, c'est le quotidien des près de soixante-dix associations qui composent l'Union. Développer et dynamiser cette action familiale, en les aidant à se faire connaître, à trouver des partenaires, à valoriser leurs projets, s'inscrit aujourd'hui prioritairement dans ses objectifs. « Le développement associatif est l'une des missions de mon poste », confirme **Catherine Michon**, direc-

trice. Restructurer et redynamiser le réseau associatif s'articulent avec les trois grands volets de la convention d'objectifs signée avec l'UNAF (Lire et faire lire, usage responsable du numérique, aide aux aidants familiaux) et avec les trois grands pôles définis au niveau national : cadre de vie, santé, éducation. Ceux-ci feront l'objet de commissions sectorielles, réunissant les représentants familiaux.

DES APPORTS SUR LE TERRAIN

« Les associations ont besoin d'apports sur le terrain, elles veulent du concret » souligne **Sarah El ouali** chargée de mission du développement associatif, poste créé à l'automne 2018. L'Union peut leur apporter un soutien logistique, technique, mettre à disposition des salles pour des groupes, les aider à communiquer, à organiser une animation, à lancer une action, à ouvrir des portes... Dynamiser le réseau associatif, c'est aussi l'étendre. « Identifier et cibler les associations qui pourraient rejoindre est un travail énorme vu la richesse du vivier associatif dans l'Ain ! » Le travail est en cours. Petites ou grandes, le réseau est ouvert à toute association s'adressant aux familles. ■

Des projets à l'horizon

Quatre nouvelles commissions, réunissant des administrateurs, des bénévoles et des professionnels, ont été créées. Coordonnées par Céline Charière, animatrice de la politique familiale, elles lancent leurs premières actions. Rencontres.

LIRE ET FAIRE LIRE

Étendre l'action sur le territoire

Membre de l'UDAF depuis de nombreuses années, **Bernard Morel** s'est vite investi dans l'action Lire et faire lire : « Le but est de donner aux enfants le goût de la lecture. C'est une opération nationale, portée par l'UNAF et la Ligue de l'enseignement. » Dans l'Ain, seule l'UDAF portait le dispositif, coordonné par Céline Charière, salariée, animatrice de la politique familiale, et Bernard Morel, avec aujourd'hui l'ensemble de la commission. « La FOL 01 nous a rejoints en signant une convention, qui permettra un développement territorial et un travail commun de formations, de temps d'échanges entre bénévoles ». Au 30 juin, ils étaient 139, intervenant dans 80 écoles, bibliothèques, centres de loisirs ou crèches. Nouveaux lecteurs (de plus de 50 ans) et établissements sont les bienvenus. ■



Bernard Morel

USAGE RESPONSABLE DU NUMÉRIQUE

Accompagner les parents

« Aujourd'hui, il faut savoir vivre avec le numérique. Le thème est vraiment en lien avec la parentalité » note **Charline Grosgojat**, présidente de Jumeaux et plus 01. « C'est le début, la commission a tenu sa première réunion en juin. Nous allons travailler en lien avec Familles rurales, qui a déjà fait des animations sur ce thème pour son AG, pour la Fête de la science 2018, et qui a de nouveaux projets. » En septembre, avec **Régine Michel**, vice-présidente de l'UDAF et membre de la commission, elle s'est rendue à la journée de l'UNAF sur « Le numérique à l'école ». « On nous a présenté la stratégie gouvernementale, les perspectives, l'appli Classroom qui est un carnet de liaison sur smartphone entre l'enseignant et les parents... C'était vraiment très intéressant. » ■



Charline Grosgojat

AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Être ressources pour les familles

« UDAF, ce n'est pas que la protection des majeurs ! C'est aussi l'accompagnement des familles. Beaucoup d'associations qui la composent peuvent être ressources » **Philippe Jandrau**, administrateur à l'Adapei, le rappelle partout où il passe. Au-delà de l'aide aux tuteurs familiaux – pour laquelle les trois associations tutélaires de l'Ain ont créé un service commun d'information et de soutien –, l'UDAF a recentré son objectif sur l'aide aux aidants. « Le but d'une commission, c'est travailler sur des projets, qui seront présentés au conseil d'administration pour être validés. Nous en sommes aux pré-projets. » Des idées émergent : mettre en place une permanence téléphonique, un groupe de parole... ■

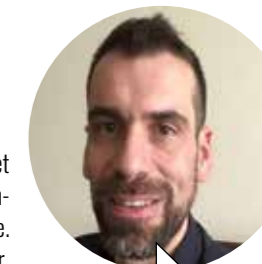


Philippe Jandrau

COMMUNICATION

Uniformiser les méthodes

Mieux être identifié, se connaître et échanger en interne, entre services mais aussi entre salariés et conseil d'administration, et en externe, avec les associations et les partenaires : l'objectif de la commission passe d'abord par l'uniformisation de la communication. Polices de caractères, utilisation du logo, pieds de mail... différaient d'un service ou même d'un salarié à l'autre. « Nous avons commencé à travailler sur les signatures de mails », précise **Stéphane Constant-Martins**, administrateur, responsable de la commission. L'action s'effectuera dans le respect de la future charte graphique de l'UNAF, à venir en 2019. L'idée de créer un petit journal interne devrait aussi faire son chemin. ■



Stéphane Constant-Martins